

ASSOCIATION MYRIADES

ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE

Association MYRIADES

chez Mme Cyriane MOUNIER /10 place de la Liberté / 43300 Langeac

Le 9 mai 2022 à 11 heures, les fondatrices de l'association MYRIADES se sont réunis en assemblée générale constitutive.

Sont présentes :

MOUNIER, Cyriane, 10 place de la Liberté 43300 LANGEAC

REDON, Clotilde, 6 chemin des grillés – Blanlhac 43800 ROSIÈRES

RIVAL BERNARD, Célia, 73 avenue Maréchal Foch – 43000 Le Puy en Velay

L'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association
- présentation du projet de statuts
- adoption des statuts
- désignation des premiers membres du conseil collégial
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication

Ces différents points sont commentés et débattus.

1ère délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.



ASSOCIATION MYRIADES

ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE

2ème délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil :

- MOUNIER, Cyriane, française, 10 place de la Liberté 43300 LANGEAC, conseillère en habitat écologique
- REDON, Clotilde, Arlette, française, 6 chemin des Grillés – Blanhac 43800 Rosières, historienne de l'architecture
- RIVAL BERNARD, Célia, française, 73 avenue Maréchal Foch – 43000 Le Puy en Velay, architecte D.P.L.G et Q.E.B.

Les membres du conseil ainsi désignées acceptent leurs fonctions

Fait à Langeac

Le 13 mai 2022

Les membres-fondatrices :



Clotilde REDON



Cyriane MOUNIER



Célia RIVAL BERNARD

